LIVRES ET REVUES

ADOLFO MARESCA: «LA PROTEZIONE INTERNATIONALE DEI COMBATTENTI E DEI CIVILI» [1]

L'auteur, M. Adolfo Maresca, a été l'un des membres de la délégation italienne à la Conférence diplomatique de Genève de 1949 qui a établi quatre Conventions de Genève pour la protection des victimes de la guerre.

Il s'agit du premier ouvrage d'ordre général publié en langue italienne à propos de ces Conventions. L'auteur examine les aspects généraux de la Conférence de 1949, sa préparation, sa nature juridique et son organisation. Puis il analyse les articles communs aux quatre Conventions pour arriver ensuite à l'étude de l'objet de chacune d'elles.

Les explications et les commentaires de M. Maresca sont très clairs et permettent au lecteur de se familiariser avec ces textes de droit humanitaire et d'en comprendre facilement la teneur.

L'ouvrage est accompagné du texte des résolutions adoptées par la Conférence et de trois études consacrées par l'auteur à des sujets d'intérêt actuel. Par exemple, les récents développements dans la notion juridique de la guerre, les éléments d'une définition juridique de l'agression et les aspects du problème juridique des otages.

Cet ouvrage — qui contient également le texte français des Conventions — sera très utile à toutes les personnes de langue italienne qui désirent connaître les Conventions de Genève de 1949, et leur importance pour le droit international.

C. P.

ERNST BAUM: « ROTES KREUZ ÜBER EUROPA » [2]

L'auteur de ce petit livre, largement illustré et présenté avec goût, a pour dessein de faire connaître quelques-unes des actions de la Croix-Rouge en Europe; comme une sorte d'anthologie de quelques hauts faits accomplis sous notre signe commun.

Ainsi, par exemple, des chapitres rappellent combien prompte fut l'intervention des sauveteurs et secouristes de la Croix-Rouge française

[1] Dott. A. Giuffrè, editore, Milan, 1965, xiv et 290 p.
[2] Osang Verlag, München, 1966, 112 p.

lors de l'incendie qui ravagea la ville de Marseille, en 1938; ce que fut l'aide aux victimes lors de la catastrophe de Fréjus; la belle initiative de la Croix-Rouge des Pays-Bas, qui eut l'idée, dont elle assura la réalisation, d'un navire sur lequel des invalides et des grands malades peuvent effectuer une croisière: Des paysages défilent sous les yeux pleins de joie de ceux qui, souvent, n'ont pas quitté leur chambre depuis des années.

Cet ouvrage contient encore d'autres exemples — présentés d'une manière toujours vivante — d'une solidarité agissante. Exemples qui illustrent bien, comme le dit dans sa préface M. H. Beer, secrétaire général de la Ligue, « le rôle que joue la Croix-Rouge dans la lutte contre la souffrance humaine, ses efforts pour s'adapter aux exigences de notre temps, ses réalisations dans le domaine pratique ». Et c'est, par là même, un hommage rendu à l'œuvre d'Henry Dunant que servent aujourd'hui, dans tous les pays, des millions d'hommes, de femmes et d'adolescents.

J.-G. L.

H. N. PANDIT: « HENRY DUNANT AND THE RED CROSS » [1]

M. H. N. Pandit, directeur adjoint du Service de l'information de la Croix-Rouge de l'Inde, vient de publier un petit volume fort intéressant et vivant et qui vient à son heure. Il permettra à des lecteurs, que nous souhaitons nombreux, de faire connaissance non seulement de la personnalité et de la pensée d'Henry Dunant, mais encore de l'organisation de notre mouvement et des principes qui le gouvernent, ces principes qu'a définis M .J. Pictet dans son ouvrage et qui, sous la forme d'une Déclaration, furent adoptés récemment par la XXe Conférence internationale, à Vienne.

L'auteur consacre également un chapitre aux Conventions de Genève, et un autre enfin à la Croix-Rouge de la Jeunesse, à ses activités, à la signification que revêt, pour l'avenir, son développement rapide. Car, ce sont les Juniors qui feront vivre et grandir la Croix-Rouge de demain. En Inde, c'est au Pendjab que fut créée, en 1925, une section de jeunes, qui grandit rapidement et s'étendit à tout le pays. A la fin de 1965, le nombre total des juniors de la Croix-Rouge dépassait largement quatre millions.

Comme pour donner un autre exemple, et plus complet encore, l'auteur termine son ouvrage par un rappel de différents faits et chiffres relatifs à la Croix-Rouge de l'Inde, à ses origines et à sa constitution.

[1] I.M.H. Press Ltd., Nouvelle-Delhi, 1966, 64 p.